

De : Metin Mitchell

Envoyé : samedi 30 octobre 2021 15:32

À : Accueil urbanisme <accueil.urbanisme@communautesoragout.fr>

Objet : Fwd: PLUI Massaguel/Dourgnes/ Eolliennes

A l'attention de M. le commissaire enquêteur de la révision allégée #1 du PLUi

Je considère que je n'ai pas été informé, ni assez tôt, sur la base de documents moins partisans que ceux donnés par les seuls constructeurs d'éoliennes et je pense que le changement de classement des parcelles, actuellement forestières naturelles, en vue de la construction de 8 éoliennes sur la crête en bordure de la Montagne Noire, juste au dessus de Massaguel, de Dourgne et de la plaine, aura des conséquences et nuisances graves sur la biodiversité, la beauté des paysages, le bien-être des habitants, ses perspectives d'avenir. Très simplement je dis non aux éoliennes chez nous - ce serait une erreur monumentale de les mettre en place.

Dr. Metin MITCHELL